

Volet – Animation-promotion

- Organiser des festivités de Noël au centre-ville.
- Habiller une gondole (télécabine) à la station de ski du mont Orford aux couleurs du centre-ville pour en faire la promotion.
- Distribuer dans les commerces des parapluies arborant le logo du projet de revitalisation.
- Prolonger la période d'animation des personnages ambulants du Cirque des étoiles pendant la Flambée des couleurs.
- Développer un outil pour faciliter la demande d'autorisation des événements au centre-ville.
- Créer et diffuser un calendrier des activités et des événements au centre-ville.

Volet – Développement économique

- S'inscrire dans la démarche en cours à la Ville de Magog pour élaborer l'inventaire commercial du centre-ville.
- Élaborer une stratégie de développement commercial (Fondation Rues principales).
- Identifier les mandats à déléguer aux intervenants et partenaires issus de la stratégie de développement commercial.
- Proposer un projet pilote d'harmonisation des heures d'ouverture des commerces.
- Mettre à jour le site Internet www.centrevillemagog.ca pour faire la promotion du centre-ville de Magog.
- Poursuivre la campagne de sensibilisation en ce qui a trait au vandalisme au centre-ville.
- Maintenir la campagne d'information sur l'offre de stationnement au centre-ville.
- Élaborer un programme de restauration des façades commerciales.
- Encourager l'utilisation des présentoirs du bâtiment de service du quai MacPherson par les commerçants du centre-ville.
- Fournir l'information relative au centre-ville aux préposés mobiles à l'information touristique de Tourisme Memphrémagog.

Volet – Améliorations physiques

- Planifier et proposer une démarche, incluant la logistique et l'échéancier, pour des réaménagements physiques au centre-ville.
- Aménager un belvédère sur la rue Principale Est, à la hauteur du Centre de santé et de services sociaux de Memphrémagog (CSSS).
- Installer de nouveaux équipements de gestion des matières résiduelles.
- Laisser des tables à pique-nique dans le parc des Braves pendant toute la saison estivale.